

Consulter l'aide

Votre simulation

### Calcul de l'index

- Informations calcul et période de référence
- Effectifs pris en compte
- Indicateur écart de rémunération
- Indicateur écart de taux d'augmentation
- Indicateur retour congé maternité
- Indicateur hautes rémunérations

Récapitulatif

### Déclaration

Informations entreprise/UES

Informations déclarant

Déclaration

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2022

Période de référence

Date de début

01/01/2022

Date de fin

31/12/2022

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

67

### Index égalité femmes-hommes en 2023 (au titre des données 2022)



Votre résultat total est **72/100**.

61 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus.

Consulter l'aide

Votre simulation

### Calcul de l'index

- Informations calcul et période de référence
- Effectifs pris en compte
- Indicateur écart de rémunération
- Indicateur écart de taux d'augmentation
- Indicateur retour congé maternité
- Indicateur hautes rémunérations

Récapitulatif

### Déclaration

Informations entreprise/UES

Informations déclarant

Déclaration

### Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

	MOINS DE 30 ANS	30 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
ouvriers	NC	NC	NC	NC
employés	NC	NC	NC	NC
techniciens et agents de maîtrise	NC	NC	NC	NC
ingénieurs et cadres	NC	NC	18,37%	17,59%

écart de rémunération par csp  
(avant seuil de pertinence)

Récapitulatif

Votre résultat final est **12,8%**  
écart favorable aux hommes

Votre note obtenue est **21/40**

### Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

	FEMMES	HOMMES
taux de salariés augmentés	29,8%	30%

taux d'augmentation

Récapitulatif

Votre résultat en nombre équivalent de salariés\* est **0**  
écart favorable aux hommes

Votre note obtenue est **35/35**

### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité



Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

### Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Récapitulatif

Votre résultat final est **3**  
les hommes sont sur-représentés

Votre note obtenue est **5/10**

